

ADMINISTRATIF

- Amenez votre carte vitale afin de pouvoir bénéficier du tiers payant;
- Amenez votre carte de mutuelle;
- Amenez le courrier de votre médecin traitant.
- Amenez les ordonnances qui précisent tout traitement que vous prenez actuellement

MÉDICAL

- Prenez toutes les radios, scanners , IRM concernant l'articulation intéressée; même celles qui sont qualifiées de "normales"
- N'hésitez pas à préparer et noter vos questions par écrit avant la consultation

GÉNÉRAL

- Pensez à adapter votre tenue à la consultation, (par exemple débardeur pour une consultation Epaule, pantalon ample ou jogging pour une consultation Genou,etc...); chaussures facile à enlever, ...
- Merci de mettre votre téléphone en mode "réunion" et de sortir de la salle d'attente si vous devez téléphoner.

FINANCIER

- Le cabinet fait partie d'une association de gestion agréée et accepte le règlement par chèques , espèces et cartes bancaires.
- Tous les praticiens exercent en secteur à honoraires libres, ceux-ci seront fixés "avec tact et mesure" et se situent en moyenne entre 50% et 150% au dessus du tarif fixé par la Sécurité Sociale, sauf bien sûr pour les bénéficiaires de la CMU et de la CMUC. La part complémentaire est remboursable par votre mutuelle en fonction de votre contrat.